



HAL
open science

**Michael Andrew Screech. Montaigne's annotated copy
of Lucretius: a transcription and study of the
manuscript, notes and pen-marks**

Jean Balsamo

► **To cite this version:**

Jean Balsamo. Michael Andrew Screech. Montaigne's annotated copy of Lucretius: a transcription and study of the manuscript, notes and pen-marks. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2000, 158 (1), pp.319-323. hal-03148223

HAL Id: hal-03148223

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03148223v1>

Submitted on 6 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Michael Andrew Screech. *Montaigne's annotated copy of Lucretius : a transcription and study of the manuscript, notes and pen-marks.* Avant-propos de Gilbert De Botton. Genève : Droz, 1998. In-8°, XXI-515 pages, ill. (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 325.)
Jean Balsamo

Citer ce document / Cite this document :

Balsamo Jean. Michael Andrew Screech. *Montaigne's annotated copy of Lucretius : a transcription and study of the manuscript, notes and pen-marks.* Avant-propos de Gilbert De Botton. Genève : Droz, 1998. In-8°, XXI-515 pages, ill. (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 325.). In: Bibliothèque de l'école des chartes. 2000, tome 158, livraison 1. pp. 319-323;

https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2000_num_158_1_451029_t1_0319_0000_4

Fichier pdf généré le 17/04/2018

mieux valu lui donner le texte latin, même dans un ouvrage de ce caractère, que de le laisser se perdre dans les détours d'une reconstitution du texte à travers deux étapes de traduction.

Pascale BOURGAIN.

Michael Andrew SCREECH. *Montaigne's annotated copy of Lucretius : a transcription and study of the manuscript, notes and pen-marks*. Avant-propos de Gilbert DE BOTTON. Genève : Droz, 1998. In-8°, XXI-515 pages, ill. (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, 325.)

Montaigne était fier de sa « librairie », « une des belles de village », qui comptait plus de mille volumes. Cette collection fut dispersée avant 1633. Pierre Villey avait reconstitué la bibliothèque idéale dont l'écrivain s'était servi pour ses *Essais*¹ ; Paul Bonnefon avait tenté, dès 1895, de faire le recensement des exemplaires conservés², suivi d'André Masson³ ; Gilbert de Botton et Francis Pottière-Sperry ont publié récemment une liste plus complète de ces ouvrages, qui ne dispense pas toutefois de recourir aux études précédentes pour tout ce qui concerne la description détaillée des exemplaires⁴. L'on connaît aujourd'hui quatre-vingt-dix-neuf de ces volumes, identifiés par la signature ou une marque de possession de l'écrivain. Certains d'entre eux offrent plus qu'un intérêt de curiosité ou de spéculation pour bibliophiles fortunés ; portant ex dono, date, mention d'achat ou de lecture, ils contribuent à mieux connaître la vie de Montaigne. Quelques-uns, plus rares, présentent des marques ou des notes de lecture de la main même de leur possesseur, un gentilhomme lettré, formé par les meilleurs maîtres, un humaniste lui-même avant d'être le critique le plus sévère des perversions du savoir et des vains prestiges des lettres ; ces livres laissent deviner l'écrivain.

On rappellera ainsi le César (Plantin, 1570), acquis à prix d'or par le duc d'Aumale en 1856 et aujourd'hui conservé à Chantilly : Montaigne, qui connaissait César depuis sa jeunesse (un autre exemplaire acquis en 1549 alors qu'il avait seize ans en fait foi), avait achevé de lire l'ouvrage le 21 juillet 1578. On rappellera le Quinte-Curce, lu en 1587 en trois jours, et les *Annales de France* de Nicolas Gilles, dont les annotations ont été transcrites par Reinhold Dezeiméris et figurent aux tomes XI et XII de l'édition Armaingaud⁵. On ajoutera à ces volumes un exemplaire du *De rerum natura* de Lucrèce, édité par Lambin (Paris, Philippe Rouillé, 1563), découvert en 1989 sur le marché londonien par Paul Quarrie, alors bibliothécaire à Eton College ; aujourd'hui dans une collection privée, ce volume, identifié par la signature de Montaigne, cachée sous une autre, a fait l'objet d'une longue étude de Michael Andrew Screech. Le savant anglais a confirmé la provenance du volume, il a déchiffré, transcrit et commenté les annotations pour mettre en évidence les liens qui unissent aux *Essais* ce Lucrèce de Lambin, dont P. Villey avait supposé l'existence.

1. *Les Essais*, édition municipale, t. IV, Bordeaux, 1920, p. XXI-LXXXIII.

2. P. Bonnefon, *La bibliothèque de Montaigne*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. 2, 1895, p. 313-371.

3. A. Masson, *Notes sur la bibliothèque de Montaigne*, dans *Humanisme et Renaissance*, t. 6, 1939, p. 475-493.

4. G. de Botton, F. Pottière-Sperry, *À la recherche de la « librairie » de Montaigne*, dans *Bulletin du bibliophile*, 1997, p. 254-298.

5. *Œuvres complètes*, éd. D^r Armaingaud, t. XI-XII, Paris, 1939-1941.

Montaigne manifestait une dilection particulière pour le poète et le philosophe latin. Cette relation privilégiée a fait, avant le livre de M. A. Screech, l'objet d'études nombreuses, mais à travers le seul biais des citations de Lucrèce qui figurent dans les *Essais* et plus particulièrement dans l'*Apologie de Raimond Sebond*⁶, ainsi que sur les poutres de la « librairie »⁷. Montaigne évoquait le poète latin dans trois chapitres, commentant avec délectation ses vers, qui lui font avoir « desdain de ces menues pointes et allusions verballes qui nasquirent depuis » (III, 5), le situant parmi les très grands auteurs de l'Antiquité, presque à l'égal de Virgile (II, 10), mais aussi tirant de son exemple l'illustration de la fragilité de l'homme et de son esprit, qui peut être « rendu insensé par un breuvage amoureux » (II, 2). Il intégrait surtout à son propre texte 149 extraits, soient 454 vers du *De rerum natura*, citant ou paraphrasant plus du sixième du poème. Dans la seule édition de 1588, largement augmentée de citations de poètes latins en général, Montaigne faisait figurer 97 nouveaux fragments ; cette édition fut manifestement pour lui l'occasion d'un retour au texte de Lucrèce et d'une nouvelle lecture, facilitée par les notes qu'il avait prises en marge de son exemplaire. Il tirait de Lucrèce le « travail logique de l'*Apologie* » (P. Villey), et plus précisément une première gnoséologie paradoxale qui faisait d'un dogmatique le meilleur pourfendeur de la vanité de toute science et fondait un « scepticisme » appelé à être précisé par la lecture de Sextus Empiricus ; il reprenait au poète latin son panorama des civilisations⁸, le sentiment de l'immensité de la Nature et de l'inexorable puissance de ses lois et, de façon plus ponctuelle, une doxographie critique de l'épicurisme.

Montaigne connaissait probablement Lucrèce de façon indirecte, comme un nom, jusqu'à l'acquisition de ce livre. Il était attentif aux nouveautés éditoriales et l'édition de Lambin fut un événement ; on connaît dans une collection privée parisienne un autre exemplaire de la même édition offert par le libraire à Jean Nicot. Montaigne lut le livre dans les meilleurs délais, son exemplaire porte un *perlegi* daté du 16 octobre 1564. Il était poussé à cette lecture par d'impérieuses raisons : sans doute est-on encore mal renseigné sur son activité à cette époque, tout au plus sait-on que, en avril de la même année, il était le signataire d'un arrêt du parlement ; mais il n'est pas douteux que la lecture de Lucrèce doit être rattachée au bouleversement qui a suivi la mort de La Boétie, survenue le 18 août 1563, et qu'elle apparaît comme une véritable *meditatio mortis*. Montaigne aurait ainsi passé plusieurs mois à cette lecture, entreprise en guise de consolation ; et ce n'est sans doute pas un hasard si le fameux chapitre I, 20 des *Essais*, « Philosopher c'est apprendre à mourir », s'achevait sur une prosopopée de la nature prise du chant III du poème de Lucrèce, en marge duquel Montaigne écrivait ne trouver « *nil elegantius de contemptu mundi* ».

Les nombreuses notes laissées par Montaigne sur les feuillets de garde et dans les marges de son exemplaire révèlent une lecture d'une extrême minutie, lecture humaniste portant non seulement sur le texte, corrigé à l'occasion, mais aussi sur les notes de Lambin. Les feuillets blancs du volume sont entièrement couverts de mentions en latin, avec parfois quelques mots en grec, les premières, d'intérêt philologique, recensant des points de

6. Pierre Villey, *Les sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne*, 2^e éd., Paris, 1933, t. I, p. 187-194 ; Philip Hendrick, *Lucretius and the « Apologie de Raimond Sebon »*, dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 37, 1975, p. 457-466 ; Gérard Ferreyrolles, *Les citations de Lucrèce dans l'« Apologie de Raimond Sebond »*, dans *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, t. 17, 1976, p. 49-63 ; Daniel Ménager, *Les citations de Lucrèce*, dans *Montaigne in Cambridge*, Cambridge, 1988, p. 25-39.

7. Voir sur ce point Alain Legros, *Essais sur poutres*, Paris-Chicago, à paraître.

8. Hugo Friedrich, *Montaigne* (1949), trad. fr., Paris, 1968 (rééd. 1993), p. 256, et aussi p. 58-59 et 80-82.

grammaire ou de scansion, les autres relevant les thèmes et les arguments de chaque chant, avec des renvois aux pages, sans pour autant être classées de façon systématique ; ces annotations servaient apparemment d'index et de table des matières. Dans les marges du texte, quelques notes en latin, datant d'une première lecture, proposent un bref commentaire du texte, préalable au travail d'indexation. Elles sont complétées par une seconde série de notes marginales, plus nombreuses, en français ; ces notes ont été ajoutées par la suite, peut-être vers 1571, manifestement au moment où Montaigne commençait à rédiger *l'Apologie de Raimond Sebond*, dont la datation pourra aussi être avancée. Elles témoignent d'une lecture plus personnelle et plus « engagée », parfois ironique : Montaigne trouvait le mouvement des atomes « fort legier et ridicule », et au début de chaque chant il précisait ce qui l'avait incité à lire et à relire le texte de Lucrèce, en notant tous les passages « contre la religion ».

Les notes de Montaigne sont également nombreuses dans les marges des *Commentaires* de César, mais elles ne consistent guère qu'en manchettes. Datées de 1564 ou plus probablement de 1572, les 173 annotations du Nicolas Gilles sont beaucoup plus détaillées et proposent une lecture minutieuse, souvent critique, en français. À la suite de P. Villey, on a voulu faire des premiers chapitres des *Essais* de simples notes de lectures, et des annotations marginales sur les livres qu'il lisait, un matériau enregistré par Montaigne en vue d'une rédaction à venir. André Tournon au contraire a montré que, si ces annotations témoignent d'une lecture attentive, elles ne paraissent pas avoir eu pour but de préparer l'élaboration d'un texte dérivé, et qu'il est impossible de rattacher directement la rédaction des *Essais* aux modes de lecture de Montaigne⁹ : à une exception près, aucun des passages marqués dans les *Annales de France* ne se retrouve dans les *Essais*, et les emprunts faits à cet ouvrage ne correspondent pas à des passages annotés ; de la même manière, Montaigne n'avait guère exploité le César, auquel il ne reprit que 37 des 650 annotations, ni le Quinte-Curce, mis à profit pour 9 passages seulement. À examiner ces ouvrages, il apparaissait que Montaigne, tout au long de la rédaction de ses *Essais*, sans cesse reprise entre 1572 et 1592, n'avait pas assujéti ses lectures au souci de compiler des exemples et des sentences.

À cet égard, le Lucrèce étudié par M. A. Screech est très différent des trois autres exemplaires annotés : il prend une importance exceptionnelle, jusqu'à modifier en profondeur tout ce que l'on pouvait savoir de la chronologie des *Essais*, de leur genèse et du travail de Montaigne écrivain. L'absence d'un index dans l'édition de Lambin l'avait contraint à élaborer lui-même ses propres index, qui apparaissent aussi comme des listes de « lieux », systématiquement repris et utilisés, tout comme la lecture orientée en une argumentation « contre la religion », destinée à nourrir un développement apologétique : la seule citation de Lucrèce ajoutée au manuscrit sur lequel Marie de Gournay allait établir la version posthume (Paris, L'Angelier, 1595) était précisément « *Tantum religio potuit suadere malorum* », que Montaigne retrouvait aussi dans le *Adversus dialogistam* de Juste Lipse. La découverte de l'exemplaire de Montaigne permet un déplacement de perspective en révélant le travail de lecture, c'est-à-dire de tri et de sélection auquel s'était livré Montaigne, et ce dès 1564, sept ou huit ans avant l'époque à laquelle on fait habituellement remonter le début des *Essais*.

M. A. Screech, sur une longue série d'exemples, montre comment un certain nombre de développements des *Essais*, illustrés tardivement dans les éditions de 1582 ou de 1588 par des citations du *De rerum natura*, elles-mêmes préparées par des soulignures ou des traits

9. A. Tournon, *Montaigne, la glose et l'essai*, Lyon, 1983, p. 297-310 ; les annotations en marge des *Commentaires* de César sont transcrites aux p. 311-351.

de plume sur l'exemplaire, étaient en germe ou même précisément annoncés dans les *loci*, les notes en latin, prises en 1564, ou en français, prises vers 1571 ; l'une d'entre elles donne même le titre du chapitre II, 37, « Ressamblance des enfans aus peres ». Les notes en français, à l'origine des aides à la lecture ou plutôt à la relecture, constituaient une véritable doxographie lucrétienne et elles contribuaient précisément au passage du texte de Lucrèce aux *Essais*. Montaigne en fait ne cessa jamais de revenir à son Lucrèce (ou plutôt à ses exemplaires, car plus tard il utilisa une édition Gifanius, ainsi que l'attestent certaines leçons de ses citations) durant toute la rédaction de son livre. Dans une dernière partie de son étude, M. A. Screech dresse le catalogue de toutes les citations du poète latin dans les *Essais* pour les mettre en relation avec les annotations, mais aussi avec le texte même donné par Lambin, faisant apparaître le travail littéraire auquel s'était livré Montaigne, qui adaptait parfois la structure grammaticale de ses citations à son propre texte ou les regroupait en forme de centons. La voix de Lucrèce devenait la voix de Montaigne.

Sur cet exemplaire, la signature de Montaigne est recouverte par celle de « Despagnet », ou « d'Espagnet », nom d'une importante famille bordelaise. Trois autres livres de Montaigne ont une même provenance : l'*Examen du discours publié contre la maison royale de France* (1587), attribué à Pierre de Belloy, porte un ex dono (« M^r d'Espagnet, presidant a mortier au parlement de Bordeaux, me l'a donné »), dans lequel le D^r Payen avait cru reconnaître l'écriture de Léonore de Montaigne (Bibl. nat. de Fr., Rés. Z Payen 482) ; le volume des *Rerum Ungaricarum* (1568) d'Antonius Bonfinius ne porte pas la signature de d'Espagnet mais est relié aux armes de cette famille, et provient du couvent des Carmes des Chartrons, ainsi que le *Historiarum tomus prius* de Paolo Giovio (1553), sur un feuillet duquel Estienne d'Espagnet avait inscrit, entre avril 1634 et 1641, la date de naissance de ses enfants. Estienne d'Espagnet, conseiller au parlement de Bordeaux depuis 1617, était le fils du président Jean d'Espagnet, qui avait acquis les volumes provenant de la bibliothèque de Montaigne ¹⁰.

M. A. Screech passe peut-être un peu hâtivement et non sans un certain mépris sur ce personnage, qui avait certes dirigé la répression contre la sorcellerie en Pays de Labourd. Loin d'être incompréhensible, compte tenu des positions prétendument antagonistes de Montaigne et du président à propos des sorcières, la présence dans la bibliothèque du magistrat de plusieurs volumes ayant appartenu à l'écrivain conduit à élargir la connaissance que l'on peut avoir de la *familia* de Montaigne et de la réputation posthume de ce dernier. Le président lui-même est surtout connu pour sa curiosité et des travaux d'alchimiste, peut-être éloignés des intérêts de Montaigne, mais proches de ceux de François de Foix-Candale, ami et protecteur de l'auteur des *Essais*. On ne doit pas oublier pour autant que c'était en sa compagnie que Marie de Gournay put se rendre à Bordeaux à la fin de 1595, alors qu'elle venait de publier l'édition posthume des *Essais* ¹¹. Bien plus tard, elle ne manquait pas de rappeler cette rencontre autour du souvenir de Montaigne, « Nostre abord commença lorsque du grand Montaigne/J'allay voir le tombeau, la fille et la compagne/Voyageant avec toy ¹² », mettant aussi en évidence le rôle de d'Espagnet, qui lui

10. Sur la carrière de ce personnage, voir Fleury Vindry, *Les parlementaires français au XVI^e siècle, parlement de Bordeaux*, Paris, 1910, p. 99.

11. Mary H. Ilesley, *A daughter of the Renaissance. Marie le Jars de Gournay. her life and works*, La Haye, 1963, p. 77.

12. M. de Gournay, *L'ombre de la demoiselle de Gournay*, Paris, 1626, p. 1144. À la fin de sa vie, dans son *Bouquet du Pinde*, Marie de Gournay proposait un texte un peu différent : « Nostre abord commença quand je fus à Montaigne/Voir un mort au cercueil, sa fille et sa compagne » : *Les advis ou les présens* (Paris, T. du Bray, 1641), éd. M. Bertalà, Ravenne, 1995, p. 64.

avait facilité l'accès auprès de la famille de Montaigne. Vers 1615, Marie de Gournay était encore liée au président, devenu conseiller d'État, dont elle traduisait des vers latins et à qui elle adressait un long poème autobiographique. Il est probable que la fille d'Alliance de Montaigne, qui préparait alors une nouvelle édition des *Essais*, dans laquelle les citations latines allaient être identifiées, et qui s'était vouée à défendre la mémoire de son « père », trouvait en d'Espagnet un ferme appui pour ces deux tâches. Ces quelques précisions n'ont d'autre ambition que d'apporter un surcroît d'intérêt au *pedigree* de l'exemplaire ; elles n'ôtent rien à la magistrale étude de M. A. Screech, une contribution exceptionnelle aux études montaignistes.

Jean BALSAMO.

Jean-Dominique MELLOT. *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600-vers 1730) : dynamisme provincial et centralisme parisien*. Préface de Henri-Jean MARTIN. Paris : École nationale des chartes, 1998. In-8°, 816 pages. (*Mémoires et documents de l'École des chartes*, 48.)

Avec la publication du livre de Jean-Dominique Mellot, c'est un ouvrage considérable, ne serait-ce que par son importance matérielle, qui prend place dans la collection des *Mémoires et documents de l'École des chartes*, en y renforçant la place de l'histoire du livre.

Comme le rappelle Henri-Jean Martin dans sa préface, la production de Rouen, troisième centre éditorial français de l'Ancien Régime, n'était jusqu'alors guère connue que par les travaux déjà anciens d'Édouard-Benjamin Frère, dont le *Manuel du bibliographe normand* parut au milieu du XIX^e siècle, et par une étude de Jean Quéniart publiée en 1969. Tandis que, depuis 1968, les livraisons successives de la *Bibliotheca bibliographica Aureliana* consacrées à la Normandie par Pierre Aquilon permettent de mieux circonscrire la production bibliographique de la ville au XVI^e siècle, l'ouvrage de J.-D. Mellot était préparé par une thèse d'archiviste paléographe consacrée à la vie du livre à Rouen sous Louis XIV (1984), par de nombreux articles et communications, et par une thèse de doctorat soutenue en 1992.

Trois grandes articulations définissent le fil chronologique de l'analyse : « L'ascension d'un " outsider " (vers 1600-vers 1670) » ; « Crise ou mutation ? (vers 1670-vers 1700) » ; « Une nouvelle donne ? (vers 1700-vers 1730) ». Dans un chapitre préliminaire bienvenu qui couvre les XV^e et XVI^e siècles, l'auteur rappelle que, si l'imprimerie fut introduite à Rouen en 1485, jusqu'à la fin du XVI^e siècle le marché du livre français est resté dominé par l'activité éditoriale de Paris et de Lyon. Jusqu'alors relativement sous-développée, œuvrant à l'ombre d'une capitale trop proche, l'édition rouennaise acquiert au tournant du siècle un dynamisme qui profite de la prospérité économique de la ville, de sa croissance démographique et de sa position géographique. Le marché qui s'ouvre à elle n'est plus, comme par le passé, majoritairement animé par la production d'un répertoire local (droit coutumier normand, liturgie des sièges épiscopaux voisins...), et une « dialectique Paris-Rouen » se met en place, fonctionnant dans les deux sens et qui désormais dictera la plupart des choix stratégiques des imprimeurs-libraires de la métropole normande.

Trois ingrédients majeurs expliquent cette expansion typographique rapide de l'« outsider » provincial entre 1600 et 1670. Sa situation géographique d'abord, proche de la capitale du royaume mais aussi de l'Angleterre et des Provinces-Unies. Les possibilités de diffuser leur production dans l'Europe du nord et d'attirer les travaux de sous-traitance confiés par les libraires parisiens séduits par de moindres coûts de fabrication, conduisent les ateliers